

## Santé visuelle : Santéclair réaffirme son offre de prise de rendez-vous rapide en ophtalmologie et annonce un partenariat avec Temeoo.



Télé Expertise Médicale en Orthoptie et Ophtalmologie

Santéclair réaffirme sa volonté de proposer une offre de rendez-vous rapides en santé visuelle pour le plus grand nombre de Français. Ainsi, un partenariat a été noué avec Temeoo, acteur de référence de la santé visuelle s'appuyant sur la téléexpertise entre ophtalmologistes et orthoptistes.

Les rendez-vous proposés sont réalisés dans le strict respect du cadre réglementaire et du protocole RNM (Muraïne-Frété)\*, en proposant un examen de la réfraction et des actes de dépistage (fond d'œil et tonométrie) par un orthoptiste sous couvert d'une analyse de ces examens par un ophtalmologue.

Plus de 160 centres et cabinets sont désormais accessibles aux plus de 10 millions de bénéficiaires des services Santéclair, via la plateforme MySantéclair.

La santé visuelle est un sujet qui préoccupe de plus en plus les Français : 75 % d'entre eux déclarent porter un équipement optique (lunettes ou lentilles)<sup>(1)</sup>.

Pourtant, les délais de rendez-vous chez les ophtalmologistes restent longs, allant de 48 jours<sup>(2)</sup> à 65 jours<sup>(3)</sup> en moyenne en 2023, dépassant parfois plus d'un an dans certaines régions<sup>(2)</sup>.

Ces délais ne doivent pas être une cause de renoncement aux soins, même dans les déserts médicaux.

### Santéclair renforce son offre de rendez-vous rapides en santé visuelle

Santéclair, en tant qu'entreprise à mission, défend le juste accès aux soins pour tous, dans tous les territoires. Depuis de nombreuses années, nous proposons un service permettant d'obtenir un rendez-vous en ophtalmologie en moins de 15 jours<sup>(4)</sup>.

Aujourd'hui, nous souhaitons réaffirmer notre engagement pour un accès rapide aux soins visuels, dans le strict respect de la réglementation.

Ainsi, pour renforcer notre offre et assurer une prise en charge de qualité à nos 10 millions de bénéficiaires, nous avons le plaisir d'annoncer un partenariat avec Temeoo, un acteur de référence de la filière visuelle en télé-expertise.

Ce partenariat nous permet de proposer des rendez-vous rapides en ophtalmologie dans plus de 160 centres et cabinets, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge des besoins en santé visuelle.

### Des rendez-vous en santé visuelle de qualité, complets et accessibles

Notre partenaire est aujourd'hui l'acteur qui compte le plus d'orthoptistes répartis sur le territoire. Depuis sa création en 2021, plus de 150 000 patients ont bénéficié de rendez-vous, et 7 000 pathologies ont pu être détectées.

Ce partenariat renforce l'accompagnement de nos bénéficiaires tout au long de leur parcours de soins en santé visuelle, de la prise de rendez-vous à la consultation d'un professionnel de santé.

26 septembre 2024



## Les rendez-vous en santé visuelle permettent en effet de :

- dépister de manière précoce des pathologies oculaires lors de l'examen de vue ;
- obtenir une analyse par un médecin ophtalmologiste, via la télé-expertise, des examens réalisés par les orthoptistes pour bénéficier d'un compte rendu médical ophtalmologique complet et d'une ordonnance de prescription d'un équipement optique si nécessaire ;
- orienter le patient si nécessaire vers un ophtalmologiste en cas de pathologie détectée, avec un délai adapté au degré d'urgence requis par celle-ci ;
- avoir un accès sécurisé à l'ordonnance via un espace personnel.

## En résumé, un rendez-vous en santé visuelle dans le cadre de l'offre Santéclair, c'est :

- un examen de la réfraction, correspondant au suivi ophtalmologique requis pour la prescription d'un équipement optique ;
- et le dépistage des pathologies les plus fréquentes en santé visuelle, incluant la prise de tension oculaire et une photographie non dilatée du fond d'œil.

« Les rendez-vous en santé visuelle sont parfois réduits aux seuls examens de la réfraction. Cependant, de nombreuses affections oculaires ne donnent des symptômes que tardivement. Or, des problèmes de vue non traités peuvent s'aggraver au point d'avoir un impact sur le pronostic visuel et la vie quotidienne. 80 % des troubles visuels peuvent être évités ou guéris<sup>(5)</sup>. La vue est trop précieuse pour passer à côté de ces opportunités de dépistage ! Notre ambition est de protéger nos bénéficiaires et de leur proposer le meilleur des soins, tout en assurant la meilleure fluidité possible de l'ensemble de la filière de prise en charge par le respect du rôle de chacun dans le parcours de soins : de l'orthoptiste à l'opticien en passant par l'ophtalmologue. » Dr Charlotte GARRET, directrice du Lab Innovation Santé de Santéclair.

## Des rendez-vous s'appuyant sur l'expertise de chaque acteur

S'appuyer sur Temeoo pour élargir notre offre de rendez-vous en santé visuelle est une évidence tant nos visions se rejoignent parfaitement sur l'éthique de la médecine et de la santé visuelle.

Les rendez-vous en ophtalmologie sont encadrés par le protocole RNM\* depuis 2021. Notre partenaire s'appuie ainsi sur des orthoptistes pour la délégation de tâches dans le cadre des rendez-vous de santé visuelle, en intégrant une télé-expertise avec des ophtalmologistes.

« L'objectif de Temeoo c'est la filière visuelle pour tous, indépendamment de vos revenus, de votre lieu d'habitation, de votre intégrité physique et mentale. Temeoo s'adapte à tous les patients pour offrir une solution visuelle complète et médicalisée en respectant le parcours du patient. » indique le Dr Dinu STANESCU co-fondateur et CEO de Temeoo.

## Un offre étendue avec plus de 160 centres et cabinets en France

Nos 10 millions de bénéficiaires peuvent localiser les plus de 160 centres et cabinets proposant des rendez-vous rapides en santé visuelle au sein de la plateforme MySantéclair, accessible depuis les espaces assurés ou directement depuis l'application mobile MySantéclair ou le site [www.mysanteclair.fr](http://www.mysanteclair.fr).



## Le saviez-vous ?

- **5% des patients bénéficiant d'un examen de vue complet** sont orientés vers un parcours de soins adapté à une complication détectée, nécessitant une intervention complémentaire à la prescription d'un équipement optique.
- **Le diabète touche plus de 4 millions de personnes<sup>(6)</sup>** et peut être détecté grâce à un fond de l'œil, permettant une prise en charge précoce des complications visuelles potentiellement graves qu'il entraîne.
- **1 à 2% des Français de plus de 40 ans sont touchés par un glaucome**, et environ 10% au-delà de 70 ans. Environ 500 000 personnes ignorent qu'elles en sont atteintes<sup>(7)</sup>.  
Le glaucome entraîne des conséquences très invalidantes s'il n'est pas pris en charge à temps mais s'avère beaucoup moins grave s'il est détecté et traité suffisamment tôt.
- **Le protocole RNM permet de libérer du temps médical pour les médecins ophtalmologistes** de façon à pouvoir gérer plus facilement les urgences médicales. Le temps médical supplémentaire disponible permet de mieux répondre aux fortes demandes de rendez-vous en santé visuelle concernant des problèmes plus complexes que la prescription d'un équipement optique simple.

## À propos de Santéclair

Santéclair est née de la conviction que, pour une société en bonne santé, il faut un juste accès aux soins. Entreprise engagée depuis sa création en 2003 et entreprise à mission depuis août 2023, elle y contribue en accompagnant plus de 10 millions d'assurés dans leurs parcours de santé en mettant à leur disposition plus de 20 services innovants en santé dans 8 domaines de soins. Tous ces services sont chaînés entre eux et organisés en parcours de soins pour répondre aux besoins des assurés, en termes de qualité et de pertinence des soins, à toutes les étapes de leur prise en charge. Santéclair est partenaire de plus de 60 organismes intervenant dans le secteur de la complémentaire santé. Elle a également développé, spécifiquement pour les professionnels de l'assurance, des solutions expertes afin de maîtriser les dérives techniques des assureurs et de contenir les primes des assurés.

## Sources et références :

(1) SNOF Ipsos (<https://www.snof.org/2023-enqu-te-snof-ipsos-fran-ais-et-leur-ophtalmologiste-pour-leur-sant-visuelle>)

(2) SNOF (<https://www.snof.org/sites/default/files/SNOF-CSA%202023%20-%20Synth%C3%A8se%20-%2011.10.23%20VDF.pdf>)

(3) Source UFC-Que choisir (<https://www.quechoisir.org/nos-combats-sante-pour-reduire-la-fracture-sanitaire-n109250/>)

(4) Données Santéclair, délais moyens observés en 2023 auprès des centres et cabinets partenaires Santéclair.

(5) OMS ([https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA66-REC1/A66\\_REC1-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66-REC1/A66_REC1-fr.pdf))

(6) Source Ameli (<https://data.ameli.fr/pages/data-pathologies/>)

(7) Inserm (<https://www.inserm.fr/dossier/glaucome/>)

**\*Le protocole de téléophtalmologie RNM (Muraine-frété) - Arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2021 - rend possible la collaboration entre l'orthoptiste et l'ophtalmologue exerçant tous deux en libéral dans des structures distantes.**

## En savoir plus sur Santéclair

[www.santeclair.fr](http://www.santeclair.fr) / [www.linkedin.com/company/santeclair](https://www.linkedin.com/company/santeclair)

Contact presse : Marc PARIS - 02 72 24 90 15 / 06 99 96 29 54 / [mparis@santeclair.fr](mailto:mparis@santeclair.fr)